



La Voix du Conseil

Bulletin municipal de la Commune de Sainte-Suzanne
1, Place Hubert II de Beaumont 53270 Sainte-Suzanne
Tel: 02 43 01 40 10 mël: contact@ste-suzanne.com

Octobre 2014 n° 76

Fouilles au «Camp des Anglais»



Pierre-Yves Laffont, enseignant-chercheur en histoire et archéologie du Moyen Âge à l'Université Rennes 2, a dirigé le nouveau chantier de fouilles sur le camp des Anglais.

Il était secondé par **Lucie Jeanneret**, doctorante à l'Université de Rennes 2 et une équipe de dix étudiants:

Nous avons réouvert le chantier de la partie ouest, plus environ 600 m², suivant un axe nord-sud avec une coupe dans le fossé nord. Nous avons mis au jour un grand nombre de trous de poteau et de piquet, diverses fosses des foyers et de probables « fonds de cabane ». Ce sont de petites structures d'habitat en partie creusées dans le sol et caractéristiques du haut Moyen Âge.

Plus étonnant, nous avons découvert, sous l'enceinte nord, les traces d'un foyer et d'une grande fosse. Ce qui signifie que le site était déjà occupé au Moyen Âge, avant l'édification des talus et des fossés.



Au cours de ces fouilles, des objets datant probablement des X^e-XIII^e siècles, tels que de la poterie (dont un pied de lampe en terre d'un modèle peu courant), des fers à cheval, des carreaux d'arbalète ont été découverts.

En revanche, il y a très peu de fragments osseux.

Un nombre important de graines carbonisées (lentille, avoine, seigle...), de charbons de bois et de pollens fossiles permettra de compléter l'étude paléo-environnementale du site. Les types de cultures ou le régime alimentaire des habitants du site pourront notamment être déduits de ces éléments.

Au début 2015, un rapport sera transmis au service régional de l'archéologie des Pays de la Loire.

Une nouvelle demande d'autorisation de fouilles pour l'été prochain sera formulée avec pour objectif de confirmer la présence de structures sous le talus, de les dater, et plus largement, d'affiner notre compréhension d'un site beaucoup plus complexe que ce que l'on pouvait penser à l'origine.

Les fonds proviennent du ministère de la Culture (service régional de l'archéologie des Pays de la Loire), de l'université Rennes 2, du conseil général et de la commune, qui apporte en plus son soutien logistique.



LVC : Les journaux ont écrit que vous démissionniez de la 3C. Qu'en est-il vraiment ?

JPM : Les journaux locaux ont tous reçu un communiqué de presse qui indiquait explicitement que je ne démissionnais pas de mon poste actuel et que j'irais au bout du mandat que m'avait confié l'actuel Conseil communautaire le 16 avril dernier. Comme d'habitude, les journaux locaux ont choisi sciemment un titre plus « juteux » mais faux : par exemple quand un maire choisit de ne pas être à nouveau candidat aux futures élections municipales, on ne dit pas qu'il *démissionne*, on dit qu'il *ne se représente pas*, ou qu'il *n'est pas candidat* à sa propre succession. Les mots ont un sens : je n'aime pas l'approximation ni la manipulation, faites pour nuire.

LVC : Pourquoi donc l'actuel mandat communautaire s'arrête-t-il, 5 mois seulement après les élections ?

JPM : C'est un peu compliqué, mais voici l'explication : pour la deuxième fois en 3 ans 1/2, la loi du 16 décembre 2010 portant réforme territoriale a été modifiée. Elle permettait aux Conseils communautaires de fixer librement, dans une certaine fourchette et par accord local, le nombre de leurs Conseillers communautaires. Ainsi nous étions légalement 71 en 2012, pour 39 communes ; il a fallu ensuite revenir à 68 en 2013 ; c'est encore beaucoup, mais ce nombre permettait une meilleure représentativité des communes moyennes. Mais la commune de Salbris (Loir-et-Cher) a saisi le Conseil constitutionnel qui, dans une décision du 20 juin 2014, lui a donné raison en annulant les accords locaux. L'application en est différée à 2020, sauf dans les Communautés de communes où une élection municipale partielle est organisée : dans ce cas, il faut tout de

suite changer la composition du Conseil communautaire.

Or les Coëvrans se trouvent dans ce cas. Suite à la démission de 5 de ses conseillers municipaux élus fin mars, la Commune de Torcé-Viviers-en-Charnie a revoté fin juillet pour compléter son Conseil municipal. Ce fait provoque automatiquement la modification du Conseil communautaire des Coëvrans, qui passe donc de 68 à désormais 60 Conseillers. La ville d'Évron en gagne 2, mais les communes de Bais, Vaiges, Sainte-Suzanne, Sainte-Gemmes-le-Robert, Châtres-la-Forêt, Saint-Christophe-du-Luat, Torcé-Viviers-en-Charnie, Neau, Mézangers et Hambers en perdent une chacune.

Le Bureau de l'actuel Conseil s'arrête donc de fait (et le poste de Président avec), le nouveau Conseil communautaire composé de 60 membres devant élire ou réélire de nouveaux membres du Bureau (Président, vice-présidents, délégués etc...). C'est ce qu'il a fait le 22 septembre.

LVC : Dans ce cas, pourquoi avez-vous décidé de ne pas vous représenter ?

JPM : Pour une raison de fond, cette fois. J'estime que la fusion des 4 anciennes communautés de communes et du SVET est achevée. Je me suis beaucoup investi dans cette tâche depuis l'été 2008; j'y ai dépensé beaucoup de temps et d'énergie, avec l'appui de mes collègues. A Sainte-Suzanne je sais gré à mes adjoints, Roland Gaillard en tête, de m'avoir beaucoup aidé en prenant en charge de nombreux dossiers communaux.

La Communauté de communes des Coëvrans, 28 000habitants, est aujourd'hui reconnue au niveau régional et départemental comme la 4^e entité de la Mayenne, juste après Laval, Mayenne et Château-Gontier. Mais il faut maintenant passer à une autre phase : celle d'une organisation globale plus rationnelle, plus efficace et moins coûteuse. Il faut notamment *mutualiser* les services (= *les rapprocher, voire les fusionner*) entre les communes et la communauté de communes, en commençant par ceux de notre ville-centre, Évron. Les villes précitées sont toutes organisées ainsi avec leur communauté de communes. C'est l'intérêt de tous, en premier lieu des contribuables... Pour y arriver, il faut des *services communs* (ex : *la communication, la culture, les finances, les ressources humaines, etc...*) et il faut que la ville d'Évron soit *mieux intégrée à la gestion de la 3C*. Le Professeur Vincent Aubelle, consultant à la 3C, l'a expliqué en réunion publique à Évron le 10 juillet, et personne n'a contesté le bien-fondé de ses propos ni l'urgence d'agir. D'ores et déjà, nous avons décidé par exemple de créer un Comité technique commun 3C / Ville d'Évron : il n'y aura plus qu'une instance de dialogue social avec les représentants du personnel des deux structures. Il faut arrêter de doubler. Les dotations financières de l'État vont continuer à baisser sévèrement, il faut faire des économies internes de fonctionnement.

LVC : Si l'on peut assurer de meilleurs services à un coût moindre pour la Collectivité, tout le monde sera d'accord ! Mais pourquoi maintenant ?

JPM : Parce que c'est en début de mandat qu'il faut en décider si l'on veut avoir le temps de faire quelque chose de significatif durant le mandat. J'en ai parlé dès le 17 avril, lendemain de ma réélection, au nouveau maire d'Évron. Il ne brigait nullement la place, c'est moi qui la lui ai proposée le 29 juillet. Mon raisonnement est le suivant : il faut qu'une même personne dispose des deux leviers pour réorganiser les services de la ville et ceux de la 3C. Or, je ne saurais disposer jamais des moyens d'action et de management sur la ville d'Évron, alors que le maire d'Évron, lui, peut agir de manière convergente s'il a le pilotage et la confiance des deux entités.

Si je m'étais représenté, j'avais raisonnablement de bonnes chances d'être réélu (*j'avais obtenu 91% des voix en avril...*), mais la mutualisation avec la ville aurait été quasi impossible ; au contraire si je laissais la place, et si mes collègues confirmaient le choix politique (*au sens noble du terme : structure et fonctionnement d'une communauté humaine*) de la mise en commun des services en votant pour le maire d'Évron, je donnais toutes les chances à ce projet d'aboutir sans faire perdre de temps. Et ce qui compte pour moi, c'est de faire avancer la 3C dans le bon sens et vite, pas mon positionnement personnel. Je sais que cela peut paraître étrange et surprenant par rapport aux comportements observés d'habitude, mais c'est ma vision des choses.

Le maire d'Évron a réfléchi à ces évolutions, en a mesuré la faisabilité cet été, et m'a rendu sa réponse le 29 août. Il m'a fait part de sa motivation et de son engagement personnel pour y parvenir, la ville d'Évron y a d'ailleurs financièrement intérêt autant que nous.

LVC : Un seul élu avec les 2 leviers, d'accord, mais les services administratifs et techniques continueront toujours à avoir 2 patrons hiérarchiques ?

JPM : Le directeur général des services de la 3C, Vincent Verdier, part en retraite mi-2015. C'est une opportunité pour préparer dès maintenant son remplacement en recrutant un directeur général des services, non pas pour la seule 3C, mais unique pour la 3C et pour la ville d'Évron. Là aussi il faut un seul patron pour accomplir une réforme de ce genre. Regardez, Mayenne et Château-Gontier sont organisées comme cela, et ça marche.

LVC : Serez-vous toujours membre du Conseil communautaire ?

JPM : Le nombre de délégués communautaires de Sainte-Suzanne passe de 3 à 2 ; je laisse donc la place à Roland Gaillard et Daniel Vannier qui y font eux aussi depuis 6 ans un excellent travail et y ont accepté des responsabilités, il n'y a aucune raison à ce que l'un perde sa place. Le Conseil municipal de Sainte-Suzanne, le 5 septembre, a bien voulu les confirmer dans leur poste. Je resterai au *Comité des Maires* et dans des commissions de la 3C où Sainte-Suzanne a toute sa place.

Je ne pars pas fâché, je pars serein et confiant avec le sentiment du devoir accompli et avec des finances saines, bien que nous soyons confrontés comme les autres communautés de communes à la diminution considérable par l'État de nos crédits de fonctionnement. Maintenant la roue tourne, il faut que la 3C passe à une autre organisation que j'appelle de mes vœux.



Le nouveau Bureau Communautaire élu le 22 septembre (Voir page 8)

LVC : Vous quittez la 3C sans regret ?

JPM : Je regretterai comme toujours de ne pas avoir mieux fait, mais je m'oriente vers l'avenir, je ne regrette jamais après coup les décisions que je prends. Par contre, j'éprouverai sûrement un peu de nostalgie quand je repenserai à la bonne entente et au travail accompli au sein de la communauté de communes d'Erve-et-Charnie (CCEC), ou à la tête du Comité de pilotage « *Coëvrons 2012* » qui a construit la Communauté actuelle. Pour le reste, je n'ai fait qu'essayer de travailler positivement pour les mandats qui m'ont été confiés par mes collègues, comme président de la CCEC, de l'Office du tourisme puis de la 3C, avec des équipes remarquables. **Je ne suis pas et n'adopterai jamais les postures d'un homme « politique » au sens étroit du terme, qui court après les mandats de tout poil et les cumuls d'indemnités, qui en fait une « carrière ». Ce n'est pas mon truc. La politique politicienne est mortifère pour les Coëvrons. Il faut de la place pour tous les talents, nos postes sont structurellement temporaires et il faut savoir passer la main quand l'intérêt général ou le simple bon sens l'exigent.**

J'ai eu de très grandes satisfactions dans ma vie professionnelle au service de la *Foi publique* * et je ne cours après rien de plus; je ne suis pas attaché aux « postes » et je ne m'y accroche pas, c'est l'action, le développement et l'utilité collective qui m'intéressent. Ma décision est conforme à mes Valeurs, à mes pratiques, et cohérente par rapport à l'idée que je me fais du Service au public, auquel j'ai déjà consacré 46 ans de ma vie.

LVC : Et Sainte-Suzanne ?

JPM : Ravi de pouvoir à nouveau consacrer plus de temps à mon rôle de maire ! J'ai plein d'idées et mon énergie va être désormais concentrée à nouveau sur Sainte-Suzanne. Aux élections de 2008, je visais le Conseil municipal : je n'avais pas du tout envisagé la présidence de la Communauté de communes d'Erve-et-Charnie, et encore moins celle des Coëvrons. Cela a été passionnant, mais je suis heureux de retrouver maintenant un peu de marge et de liberté d'action pour ma commune. Depuis 2008 il s'est passé beaucoup de choses positives à Sainte-Suzanne ; notre dynamisme collectif, notre réussite (l'animation, les nouveaux commerces, les labels, les émissions TV, nos 150 000 visiteurs annuels...) ont suscité des commentaires et fait des envieux alentour. Ces résultats, on les doit à l'action des bénévoles, des associations, des commerçants, des élus municipaux, et je suis las de ressentir les jalousies que cette sortie de l'ombre a suscitées.

LVC : Les mandats et distinctions dont vous êtes le plus fier ?...

JPM : Maire de Sainte-Suzanne bien sûr, mais aussi « *Mayennais de l'année* » en 2011 !

Je vais maintenant consacrer plus de temps à la vie associative (*notamment Médiéville 53*) à laquelle je tiens beaucoup, à de nouveaux projets suzannais, et pour exercer pleinement au niveau national mon poste de vice-président des *Plus beaux villages de France*. J'aurai beaucoup de plaisir à y apporter ma petite contribution, dans une ambiance sympathique et même amicale avec les 134 autres collègues maires des « *Plus beaux Villages* ».

Et puis il y a *la Vie*, tout court....

*NDLR : « *Foi publique* » est la devise de la Caisse des Dépôts et Consignations.



SARL ROUSSEAU AUTOMOBILES
ZI des Nochetières
53600 EVRON
 02.43.01.36.74.

Venez découvrir toutes nos occasions,
 et les véhicules neufs






Auto, habitation, santé
 Épargne long terme
 Assurances professionnelles





Carol-Marie GOUTELLE N°ORIAS 07009383
 Agent général
 7, place de la Basilique - 53600 EVRON
 02 43 01 92 87
 goutelle-carol-marie@aviva-assurances.com



Fête des voisins Madeleine- Vallées- Granges - Pont-Perrin

Pour la première fois les habitants du quartier des Granges, de la Madeleine au Pont-Perrin, se sont retrouvés pour une Fête des voisins dimanche 14 septembre, organisée par nos Conseillères municipales du quartier, Laetitia Buléon et Morgan Bricchet.

Laetitia et Jean-Michel Buléon ont accueilli une trentaine de riverains dans leur jardin, Chemin de poil de brebis. Le vent frais du matin a cédé la place à midi à un temps très ensoleillé. Après l'apéro offert par Morgan et Laetitia, qui a permis parfois de faire connaissance entre voisins, chacun a pu goûter aux plats des autres dans une atmosphère très, très sympathique ! Puis grillades autour d'un brasero, et pour finir des farandoles de desserts-maison succulents, pas très recommandés pour la ligne, mais irrésistibles !

Un constat : la moyenne d'âge du quartier est très jeune ! Et une "première" très réussie. C'est sûr, on se retrouve l'an prochain... dans le jardin d'une autre maison du quartier !



Yann et Nathalie

*Le rendez-vous des senteurs
des cosmétiques et de la déco*

Senteurs et Charme d'Antan

5, rue Henri IV

53270 SAINTE-SUZANNE

Tél : 06.98.99.65.12





Un coup de jeune pour l'École Sainte-Marie

Il y a quelques mois, l'école sainte Marie choisissait d'innover pour mener à bien le projet de rénovation de la classe de maternelle. En effet, la direction de l'établissement et les parents d'élèves ont fait le choix du financement participatif au travers du site Internet Ulule.

Une centaine de donateurs, de l'internaute heureux de participer à un projet local aux anciens élèves et enseignants de l'école Sainte-Marie en passant par les membres des familles, tous se sont mobilisés pour permettre de récolter la somme de 3 000 €.

Cette somme a permis l'achat de matériels pédagogiques pour les enfants (meubles de rangement, tables et chaises, etc.) et de fournitures pour l'aménagement de la salle de classe (peinture, rideaux, etc.).

En ce 21 septembre, nous avons réalisé l'inauguration de cette classe de maternelle, en présence d'une partie des généreux donateurs.

Encore une fois, les enfants vous disent : " MERCI "

Damien Derouet



Amicale des Sapeurs-Pompiers

Loto : le dimanche 9 novembre Salle Maxime-Létard à partir de 14h

St Sylvestre: le 31 décembre Salle Maxime-Létard

Tarif 56€/personne

Pour tout renseignement : Jean-François Morin

Tel : 06 08 49 17 46



Pour la 3^{ème} année consécutive, une poignée d'habitants du hameau de la Rivière ont préparé et organisé la **Fête des Vieux Papiers** dans le quartier du Gohard.

3^{ème} Fête des Vieux Papiers et Outils Anciens

Ainsi, dimanche 7 septembre, sous un soleil radieux, plus d'une trentaine d'exposants et de vendeurs ont pris place dans les ruelles, les cours privées, et même le moulin du hameau. À partir de 10h et jusqu'à 18h, ce sont les acheteurs, badauds, promeneurs et habitants des autres quartiers qui ont découvert les étals bien garnis de papiers et objets anciens.

Depuis la Grande Cour jusqu'au pont, c'était le coin des bouquinistes et même dans la cour de Michel Gourlay ! Puis, après avoir dégusté une crêpe du Fil d'Argent, la cour de Valérie et François Mauvieux accueillait un collectionneur d'appareils photos et les cartes enluminées de Roxanne Flornoy. Au pied du Gohard, une machine géniale provoquait la curiosité de tous les visiteurs ainsi que le four de Brigitte Morteveille pour ses fameuses fouées (fougasses angevines). Un arrêt à la buvette de Médiéville et au stand de Christiane Camus puis direction le Moulin du Petit Gohard: à l'extérieur, pas loin de 6 exposants et 3 2CV historiques; à l'intérieur : cartes postales, fileuse de laine, ébéniste, laque de chine, émaux et buvards. Puis, en continuant le chemin des moulins, on rejoint le grand stand de Serge Bonin : ses guides Michelin et ses anciens outils.

La journée a été ponctuée par l'animation ambulante de " **Zic à Vent** " et la lecture des lettres de la guerre de 14-18 du grand-père de Joseph Papion. Enfin, à 18h30, après avoir replié les stands, rendez-vous pour les habitants du quartier et les exposants aux Lavoirs pour un verre de l'amitié. Tout le monde veut revenir l'an prochain !



" Musiques pour tous "

Reprise des concerts " Musiques pour tous " à Sainte-Suzanne

Le 19 octobre, à 16h, salle socioculturelle Maxime Létard, l'association vous invite à écouter ou découvrir deux grandes œuvres de Brahms et Chostacovitch, deux sonates pour violoncelle et piano interprétées par Romaine et Christian Foison en attendant le quatuor de flûtes du 23 novembre dirigé par Gérald Jemain, même salle même heure.

L'accent est mis sur la musique de chambre romantique dont ces deux instruments sont parmi les supports les plus expressifs de cette forme d'art.

Nous vous attendons pour cet événement au numéro 06 15 89 84 77 ou au 02 43 01 48 90. Le prix est fixé à 10€ (adultes), 7€ (adhérents), 5€ (scolaires et étudiants).



L' Association France Lafora

Dimanche 21 septembre, une centaine de randonneurs se sont retrouvés autour de la salle Maxime-Létard pour une « ballade solidaire » organisée en faveur de l'association France Lafora par la Fédération Départementale Groupama dans le cadre des actions menées par la Fondation Groupama pour la Santé.

L'objet de cette Fondation est de contribuer à la lutte contre les Maladies Rares avec trois axes prioritaires : diffuser l'information, rompre l'isolement des malades et de leur famille et soutenir la recherche en attribuant chaque année une « bourse de l'espoir » à un jeune chercheur.

A l'issue de cette journée bien remplie où les participants ont pu découvrir, dans une ambiance chaleureuse, le patrimoine et les sentiers de randonnée, les représentants de l'association France Lafora se sont vu remettre une somme de 1000 € correspondant à la totalité des bénéfices retirés de cette journée. A cette somme s'ajoutent les dons individuels (1367 €) remis directement à l'association.

Rappelons que l'association France Lafora a une antenne Mayennaise et qu'elle soutient très activement la recherche sur la maladie de Lafora qui est une maladie génétique héréditaire dont l'évolution est marquée par une dégénérescence lente et progressive du système nerveux et une détérioration des fonctions cérébrales aboutissant à un état de dépendance complète du malade.

Les organisateurs remercient très sincèrement les membres des « Francs Tireurs Suzannais » qui ont accompagné les marcheurs et guidé les visiteurs de la cité.

Ils remercient également la municipalité qui leur a permis d'accueillir les participants autour de la salle Maxime-Létard.



Le nouveau Bureau de la 3C a été élu

60 conseillers étaient convoqués le 22 septembre, à la salle des fêtes de Neau, pour l'installation du nouveau Conseil Communautaire.

Joël Balandraud, Maire d'Évron, a été élu à la présidence de la Communauté de communes des Coëvrons avec 47 voix (sur 57 suffrages exprimés et 60 votants).

Les 11 vice-présidences ont été attribuées comme suit:

Finances: Alain Suard (1er adjoint au Maire d'Izé),

Aménagement du territoire: Marc Bernier (Maire de Vaiges),

Économie et Tourisme: Jean-Noël Ravé (Maire de Montsûrs),

Affaires sociales: Marie-Cécile Morice (Maire de Bais),

Jeunesse: Isabelle Dutertre (3ème adjointe au maire d'Évron),

Sports: Daniel Vannier (2ème adjoint au maire de Sainte-Suzanne),

Environnement, déchets: Jean-Luc Messagué (Maire de Saint-Léger-en-Charnie),

Culture et Patrimoine: François Delatouche (Maire de Saint-Pierre-sur-Erve).

Voirie: Bertrand Chesnay (Maire de Hambers),

Bâtiment: Guy Besnier (Maire de Montourtier),

Communication : Bernard Gérald (Maire de La Bazouge des Alleux).



Jardin solidaire

En mars, la commune a mis à la disposition de la 3C une parcelle de terrain pour créer un jardin solidaire. Dans un premier temps, l'équipe d'insertion sous la conduite de Sébastien Millet a clos, a amandé et a labouré le terrain pour le mettre à la disposition de personnes bénéficiant du secours alimentaire sur le canton de sainte-Suzanne.

Depuis le début du printemps, accompagnées et guidées notamment par Bernard Mercier, membre de l'équipe d'insertion, ces personnes ont semé et planté pommes de terre, choux, haricots et autres légumes.

Début septembre, Jean-Pierre Morteveille, maire et président de la 3C, accompagné de Marie-Cécile Morice, vice-présidente de la 3C en charge des affaires sociales, ont assisté à la récolte des pommes de terre (environ 300kg).

Tout comme l'ensemble des légumes qui ont été récoltés, ces pommes de terre ont été réparties en une vingtaine de colis, à destination des bénéficiaires du secours alimentaire.

Cette première expérience a été jugée positive par l'ensemble des acteurs présents. Elle permet de créer du lien social, de participer à un travail collectif et ainsi de rompre avec l'isolement et de récolter les fruits de son travail. La mise à disposition de légumes frais et de bonne qualité permet aux bénéficiaires d'améliorer le quotidien sur le plan alimentaire.

Sébastien Millet et toute l'équipe sont preneurs de plants, graines, etc...qui pourront permettre de maintenir et de développer l'activité à moindre coût.



L'ENTREPÔT 53

SARL AEG RCS LAVAL 529 871 725
3, place des charrières
53270 SAINTÉ-SUZANNE

Ouvert les samedis et dimanches

Vente sur palettes
arrivage permanent de lots
Destockage, fin de série ...

Tél : 02.43.01.46.20

PLAISIR ET JOIE D'OFFRIR

VOTRE BOUTIQUE AU MEILLEUR PRIX



Cadeaux & Décoration
Arts de la Table - Liste de Mariage
Bijoux Fantaisies - Jouets en Bois
Produits Artisanaux, Régionaux
et Touristique

16 Rue de la Fontaine
53600 EVRON

Tél. 02 43 37 43 88

www.plaisir-joie-doffrir.com

Ouvert du 04 au 24 décembre
Non stop de 9h à 19.30
Ouverte dimanches et lundis

"PÉCHÉ DE GOURMANDISE"

LE BISTROT

3bis place Hubert II de Beaumont
53270 SAINTÉ-SUZANNE

Convivialité autour d'un verre
Dégustation de produits du terroir

Restauration
Tartineries
Salon de thé/Glacier

RÉSERVATION : 06 25 45 66 39



Siren 530 885 342 00010

"En Tandem pour la vue"

En provenance des quatre coins de la France (et même de Belgique), 40 tandémistes de l'association " RÉTINA France" sont arrivés vendredi 5 septembre au Village vacances de Sainte-Suzanne où Patrick Le-moing, directeur, les a accueillis chaleureusement. Cette randonnée cycliste a pour objectif de mieux faire connaître les maladies de la vue à travers les villes étapes traversées. Les équipages sont composés d'un pilote bien voyant et d'un sportif mal voyant. (À noter que Madame Trou, horticultrice à Vaiges, faisait partie de l'un des équipages.) Leur périple (environ 600 km) les a conduits de Sainte-Suzanne à Chartres (Eure et Loir), via la Chapelle-Montligeon (Orne). L'association " Rétina France " milite depuis 20 ans pour faire régresser les maladies de la vue invalidantes en finançant la recherche en ophtalmologie. Vivre avec un handicap visuel est un défi permanent au quotidien pour 1,5 million de personnes en France. C'est la raison de cette animation " En tandem pour la vue " dont les fonds récoltés permettent de financer des programmes de recherche sélectionnés par un comité scientifique indépendant, composé de spécialistes de l'ophtalmologie et de la génétique.



Communiqué de " Rétina France "

Aujourd'hui en France, plus de 1,3 million de personnes souffrent de déficience visuelle.

Demain, 1 personne sur 30 sera concernée et l'association Retina France se mobilise partout dans le pays à travers concerts de chorales, colloques médicaux et ce fameux relais cycliste " En tandem pour la Vue " qui cette année est parti de Le Mans pour arriver à Chartres en plusieurs étapes.

Au quotidien, le handicap visuel est un véritable obstacle à l'autonomie, à la vie sociale et à la pratique du sport mais à deux, tout va mieux.

Malvoyants et non-voyants se sont initiés au tandem.

Grâce aux bénévoles et à l'investissement global, les participants et le public de Sainte-Suzanne ont retenu l'enthousiasme, la convivialité et surtout l'exemple qu'en unissant les yeux des uns et les jambes des autres, on peut avancer ensemble pour sensibiliser et pour la recherche médicale en ophtalmologie.

www.retina.fr



Journées du patrimoine des 20 et 21 septembre

Dimanche 21 septembre 15h



SAINTE-SUZANNE

Lieu: Pont-Neuf
(Ancien plan d'eau)
Parkings :
.Salle Maxime Létard
.parking des Charrières
Entrée gratuite

A l'époque des mousquetaires



**Les Écuyers de l'Histoire
Les Trompes de Villiers-Charlemagne**

Medievilles53



Roc Suzannais

750 vététistes et 90 randonneurs environ se sont donné rendez vous, dimanche 14 septembre, au départ du " Roc suzannais " , étape incontournable du 18ème tour de la Mayenne VTT.

Dès 8 heures, ils se sont élancés sur les chemins et sentiers de la forêt de Charnie pour des randonnées de 10km à 70km, avec des dénivelés entre 170m et 1 400m. Deux raids de 80km et 92 km étaient proposés aux randonneurs les plus aguerris.

En parallèle à ces parcours réservés aux vététistes, deux parcours pédestres de 10km et 19km étaient proposés aux marcheurs. Les randonneurs, pour certains venus de très loin, ont bénéficié d'un temps estival avec des températures idéales, ce qui leur a fait dire: *" Les parcours sont difficiles, mais c'était super agréable...à refaire! "*

Cette année, le Conseil municipal avait délégué un de ses membres (vététiste confirmé), pour suivre le déroulement de l'épreuve, de l'intérieur. Il s'est ... éclaté!...

Jean-Michel Chardon, président du CA Évron VTT, s'est dit très satisfait de cette édition. *" Je tiens à remercier tous ceux qui ont participé à la réussite de cette épreuve (avec 750 vététistes, le record des années passées est dépassé), et plus particulièrement les différents propriétaires qui ont autorisé le passage sur leur propriété, la municipalité de sainte-Suzanne qui a apporté son soutien logistique, le centre de secours et la cinquantaine de bénévoles qui ont balisé, assuré la sécurité et animé les ravitaillements. "*



F.C. Charnie

Depuis la saison 2011-2012, le Football Club de la Charnie avait réussi à maintenir seulement une équipe vétérans et une école de football qui avait reçu, en 2012, le label de qualité décerné par la fédération française de football. C'est grâce à la qualité reconnue de cette école et de ses encadrants que le FC Charnie voit s'ouvrir de nouveaux horizons.

Ainsi, Bertrand Coupé, nouveau président, a annoncé qu'une équipe senior, dirigée par Joevin Harnois, accompagné de Régis Bouteloup et de Jérôme Beunaïche, est engagée en championnat départemental de 5ème division pour la saison 2014-2015.

Une équipe de U18, encadrée par Maxime Fauque et Loïc Drouet est également engagée dans le championnat réservé aux jeunes. Ces deux équipes vont évoluer à Sainte-Suzanne sur le terrain à proximité de la salle Maxime-Létard.

Alain Piquet et Jean-Luc Broissard assurent l'encadrement de l'équipe vétérans qui évoluera à Torcé-Viviers.

Enfin, une équipe de futsal, dirigée par Anthony Olivier a été créée. Elle s'entraîne et joue en championnat, le vendredi soir à la salle Maxime-Létard.

Les joueurs ont repris le chemin du stade le 8 août et les entraînements se sont poursuivis au rythme de deux par semaine. Le premier match officiel en championnat s'est joué le dimanche 7 septembre.

Pour Bertrand Coupé, nouveau président, l'essentiel est d'instaurer un esprit de club. Il mettra personnellement tout en œuvre pour y parvenir et pour réussir dans cette nouvelle initiative. Il compte sur l'investissement de chacun.



Rentrée Scolaire 2014

École Perrine Dugué

Aline Houdayer est la nouvelle directrice de l'école publique Perrine Dugué.

Cette année, l'école va fonctionner avec deux enseignantes pour l'ensemble des 44 enfants accueillis. (le nombre des enfants inscrits à l'école pour l'année scolaire 2014-2015 étant insuffisant, la directrice académique a décidé de supprimer un poste d'enseignant à l'école Perrine Dugué.)

Carine Chevreuil prend en charge l'ensemble des 20 élèves des sections maternelles et les deux élèves du cours préparatoire.

Aline Houdayer a sous sa responsabilité 22 enfants: dix élèves du cours élémentaire et douze élèves du cours moyen.

L'école publique enregistre une légère baisse des effectifs: 44 enfants au lieu des 48 initialement prévus.

Malgré cette baisse des effectifs, un motif de satisfaction: 19 enfants en classe maternelle.

TAP (temps d'activités périscolaires)

En ce qui concerne les TAP, une proposition de modification des horaires a reçu l'aval de la direction départementale de l'éducation nationale. Les activités périscolaires vont se dérouler sur deux journées, le mardi et le vendredi de 15h à 16h30. Ce nouvel horaire va permettre une plus grande mobilité sur le territoire de la commune, salle Maxime-Létard, ou CIAP (château) pour les activités proposées aux plus grands, les petits restant à l'école ou à proximité immédiate.

En règle générale, pour les plus grands, le mardi va être consacré aux activités sportives. Pour ce premier trimestre, des encadrants bénévoles, accompagnés d'un éducateur sportif d'Évron, vont faire découvrir le basket. Le vendredi va être destiné " au voyage " vers un pays du monde (coutumes, habitations, habitudes culinaires, etc...).

Le premier pays choisi est l'Amérique et plus particulièrement l'Ouest américain.

Ce thème est également adapté aux plus petits, encadrés par l'agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM), par deux personnes titulaires du BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) et par quelques bénévoles.

Ces nouveaux horaires vont également permettre à 25 enfants de l'école Sainte-Marie de rejoindre, chaque mardi après midi, les enfants de l'école publique pour pratiquer cette activité ensemble.

École Sainte-Marie

Les élèves de l'école Sainte-Marie étaient ravis de retrouver le chemin de l'école mardi 2 septembre. Les plus petits ont eu la joie de découvrir leur classe rénovée: de nouvelles peintures, des nouveaux rideaux confectionnés par les mamans talentueuses, et surtout du nouveau mobilier, spécial maternelle, acheté grâce à la mobilisation de nombreuses personnes via le projet ULULE.

Marion Guyard prend en charge les 11 élèves de maternelle et les 6 élèves de cours préparatoire.

Coraline Rambour, directrice, enseigne aux 23 élèves des cours élémentaire et moyen.



SAINTE-SUZANNE

Salle Maxime-Létard

Vendredi 24 et samedi 25 octobre 2014 à 20h30

GRANDE SOIRÉE COMIQUE

organisée par Médiéville53



ENTRÉE: Adulte 9€ - Enfant (-12 ans): 5€

Cartes en vente à Sainte-Suzanne:

Boulangerie Charlot Daniel: *Place Ambroise de Loré*

Réservations:

Médiéville 53: **02 43 01 48 31** (BOUTELOUP Jean-Claude)



Protégeons nos facteurs

Mayenne : 5 facteurs mordus par des chiens depuis le début de l'année La direction du Courrier Anjou-Maine appelle à la vigilance les propriétaires de chiens.

Depuis le début de l'année 2014, 5 agressions canines ont été recensées en Mayenne envers des facteurs. La direction du courrier Anjou Maine rappelle quelques conseils de prévention pour les propriétaires de chiens.

Quelques conseils simples qui permettent de réduire les risques d'agression :

- Maintenir le portail fermé,
- S'assurer que la boîte aux lettres et la sonnette sont hors de portée du chien et accessibles pour le facteur,
- Attacher ou isoler le chien lors de la présence du facteur dans le quartier,
- Lorsque le facteur sonne à la porte, placez le chien dans une pièce à part avant d'aller ouvrir,
- Si le chien se met à courir pour attaquer le facteur, surtout ne courez pas derrière l'animal. Restez plutôt à distance et rappelez fermement le chien.

Dans le cadre de sa politique « *Qualité de Vie au Travail* » qui vise à réduire les accidents et améliorer les conditions de travail de ses collaborateurs, la direction du courrier Anjou Maine organise régulièrement des formations sur la prévention des morsures canines. Ces formations sont destinées à donner aux facteurs des clés pour vaincre leurs appréhensions, adopter les bons gestes en présence d'un chien et savoir se protéger en cas d'agression.

Ces formations seront d'autant plus efficaces si les propriétaires de chiens respectent les consignes qui permettent aux facteurs d'effectuer leur travail sans appréhension.

Cependant, en France un foyer sur quatre abrite au moins un chien et les morsures représentent une des causes les plus importantes d'accident pour les facteurs.

Pour rappel, les propriétaires de chiens sont pénalement responsables des dommages causés.

ANCI Pays de la Loire
Pauline Jarry
Attachée de presse
07 60 70 07 83

Direction du Courrier Anjou Maine
Rosane Chauvière
Directrice de la communication
06 84 83 47 14



AMBULANCES / V.S.L. / TAXIS / MINIBUS

LAMY

Z.A. DES COËVRONS - 53270 SAINTE SUZANNE


02.4301.4001



Hôtel** **Beauséjour**
Restaurant Traiteur

Sandrine et Stéphane Huchet

4-6 rue de la libération - 53270 Sainte-Suzanne
02 43 01 40 31 - hotelstesuzanne@yahoo.fr



NOUVEAU !!!

PRÈS DE CHEZ VOUS...

ADP'elec

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

David PÉRICHET

- Installation électrique neuf & rénovation
- Chauffage électrique
- Ventilation
- Dépannage
- Interphonie
- Sanitaire

Contactez-moi pour 1 étude PERSONNALISÉE et GRATUITE

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE - David PÉRICHET
53270 SAINTE-SUZANNE
06 15 67 69 75 - Mail : david.perichet@gmail.com



Permanence du Député Guillaume Chevrollier

Mon équipe et moi-même sommes à votre disposition pour vous rencontrer, évoquer avec vous le sujet que vous souhaitez nous soumettre et convenir ensemble de la suite que nous pourrions donner à votre requête.

Vous pouvez nous contacter par courrier ou prendre rendez-vous :

Permanences parlementaires

Ouverture les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h

35 rue Alexandre Fournier

53200 Château-Gontier

Téléphone : 02 43 07 52 13

Courriel : guillaume-chevrollier@orange.fr

Outre ces permanences, Guillaume Chevrollier organise des permanences itinérantes à la rencontre des habitants de la circonscription qui le souhaitent.

Les informations relatives à l'activité du député sont consultables sur son site :

www.guillaumechevrollier.fr

Les Animations d'octobre-novembre - décembre

Mercredi 8 octobre

13h15: parking de la Croix-Couverte - randonnée à Villiers-Charlemagne - circuit " les pas de l'empereur " - 12km - (Francs-Tireurs Suzannais)

Samedi 11 octobre

12h: Restaurant Beauséjour - **Banquet annuel (réservé aux adhérents du Fil d'argent)** - (Amicale du Fil d'argent)

Dimanche 12 octobre

14h30: CIAP - **Circuits thématiques -Autour de l'architecture rurale** - Nicolas Foisneau, Christian Davy - **Tarifs: 5€ / 3,50€ / gratuit moins de 18 ans** - (CIAP)

Dimanche 19 octobre

16h: salle Maxime Létard - **Concert Piano-Violoncelle** - (Association Musiques pour tous)

Mercredi 22 octobre

13h30: parking de la Croix-Couverte - randonnée à Saint-Léger - circuit " les pins " - 10km - (Francs-Tireurs Suzannais)

Vendredi 24 octobre

20h30: salle Maxime Létard - **Spectacle humoristique - " Marie- Guerzaille" (Médiéville 53)**

Samedi 25 octobre

20h30: salle des fêtes d'Évron - **Dîner dansant** - (harmonie-banda)

20h30: salle Maxime Létard - **Spectacle humoristique - " Marie- Guerzaille" (Médiéville 53)**

Dimanche 2 novembre

14h30: CIAP - **Circuits thématiques -Autour des églises médiévales et de la statuaire** - Nicolas Foisneau, Christian Davy - (CIAP)

Mercredi 5 novembre

13h30: parking de la Croix-Couverte - randonnée à Châtre-la-Forêt - circuit " les fours à chaux " - 10km - (Francs-Tireurs Suzannais)

Mardi 11 novembre

11h: place Ambroise de Loré - Commémoration de l'armistice 1ère guerre mondiale - (commune)

Mercredi 19 novembre

14h: salle Fernand-Bourdin - randonnée à Sainte-Suzanne - circuit " les rives de l'Erve " - **Goûter** - (Francs-Tireurs Suzannais)

Jeudi 20 novembre

Déjeuner-spectacle à Brûlon - **(réservé aux adhérents du Fil d'argent)** - (Amicale du Fil d'argent)

Dimanche 16 novembre

12h30: salle Fernand-Bourdin - **repas de la " classe 4 " - (adultes: 28€, enfants moins de 12 ans: 14€)** - inscriptions avant le 17 octobre au 02 43 01 48 31 ou au 02 43 01 45 67.

16h: salle Maxime Létard - **Concert quatuor de flûtes** - (Association Musiques pour tous)

Samedi 6 décembre

12h: Salle Maxime-Létard - Repas des aînés - (CCAS)

Dimanche 7 décembre

10h - 18h: cité - marché de Noël- (Médiéville 53)

Jeudi 11 décembre

14h: salle Fernand-Bourdin - goûter de Noël - **(réservé aux adhérents du Fil d'argent)** - (Amicale du Fil d'argent)

Samedi 13 décembre

20h45: salle Maxime-Létard - concert de sainte-Cécile - (harmonie)

Dimanche 14 décembre

15h: salle Maxime-Létard - concert de sainte-Cécile - (harmonie)

Sont ouverts tout le mois

CIAP / Château/Donjon/Bergerie – Horaires et périodes d'ouverture (4^{ème} trimestre 2014)

Du 1^{er} octobre au 14 décembre, tous les jours de 9h45 à 12h30 et de 13h30 à 17h15.

Les week-ends et jours fériés d'octobre, novembre et décembre, de 10h à 13h et de 14h à 19h.

Fermeture annuelle du 15 décembre au 31 janvier inclus.

Ouverture pour les groupes sur réservation du 6 au 31 janvier.

La cour du château est ouverte en accès libre du 6 au 31 janvier de 9h45 à 12h30.

Gratuit le premier dimanche du mois.

Contact :

Château de Sainte-Suzanne/CIAP – 1, rue Fouquet de la Varenne – 53270 Sainte-Suzanne

Tél. : 02 43 58 13 00

Courriel : chateau.ste-suzanne@cg53.fr

www.chateaudesaintesuzanne.fr

Musée de l'Auditoire

En octobre, ouvert tous les samedis et les dimanches de 14h30 à 18h30.

Promenade des moulins : RV à 14h45 devant le Musée de l'auditoire le 1^{er} dimanche de chaque mois.

Musée du jouet et de la plaque émaillée

Place Ambroise de Loré - tél: 06 77 77 21 17

Visites sur réservation.

Ce bulletin a été imprimé par nos soins le mardi 23 septembre 2014.